

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 mai 2026



SEANCE DU
27 MAI 2026

**OBJET DE LA
DELIBERATION**

MODIFICATION DU
RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMISSIONS
MUNICIPALES

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 21 mai 2026 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc de Mme BARLET Stéphanie). Mme WERQUIN Mildred (Proc. De Mme POCLET Dominique). M. THUILLIEZ Laurent. Mme MIJUN Peggy. MM. BAILLET Alain. LENBA Ouassini. Mme LECOCQ Monique. M. SIX Roland. M. RAVEZ Jean-Marie (Proc. De M. SCHOLLART Denis). Mme MADAU Graziela. M. SERIO Bernard. Mmes DUJARDIN Séverine (Proc. De Mme GOUAL Rahma). LEMAIRE Sabrina. M. CROISIER Benjamin. Mme DUBAR Pauline M. BOUGHEZAL Julien. Mme JOLY Audrey. M. RICHARD Frédéric (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). M. FERNAND Matthieu. Mme DIOUANI Sarah (Proc. De LAMPIN Laurence).

Absents ayant donné procuration : Mmes BARLET Stéphanie. POCLET Dominique. M. SCHOLLART Denis. Mmes GOUAL Rahma. CABOCHE Cécile. LAMPIN Laurence.

Absents excusés : Mme BLONDEAU Nathalie. MM. BLONDEAU Olivier. GIBOIRE Antoine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame DIOUANI Sarah.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par délibération en date du 7 avril 2026, le Conseil Municipal a décidé la création de 8 Commissions Municipales représentatives des délégations données aux Adjointes.

Compte-tenu de la modification des commissions municipales suite à la démission de Monsieur BOUGHEZAL Julien, 2ème Adjoint, Monsieur le Maire propose de modifier l'article 22 du règlement intérieur du Conseil Municipal relatif aux Commissions Municipales permanentes.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de modifier cet article comme suit :

Commission	Intitulé	Nombre de membres
Commission n°1	Finances – Ressources Humaines – Culture – Vie associative – Partenariat avec la Ville de Raszków	9 membres
Commission n°2	Action sociale – Seniors – Santé – Handicap – Inclusion	9 membres
Commission n°3	Travaux – Urbanisme – Transition énergétique – Environnement – Cadre de vie	9 membres
Commission n°4	Education – Petite enfance – Jeunesse	9 membres
Commission n°5	Affaires et projets communaux – Patrimoine – Développement économique – Sport	9 membres
Commission n°6	Vie des quartiers – Logements – Animations locales	9 membres
Commission n°7	Sécurité – Cérémonies – Devoir de mémoire	9 membres

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

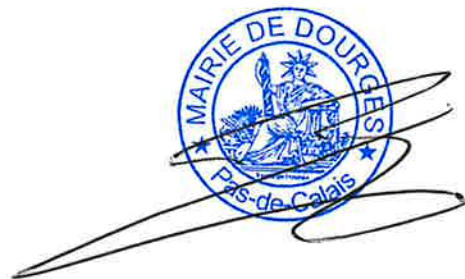
- **ACCEPTE** la modification de l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal relatif aux Commissions Municipales.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Le secrétaire de séance



REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20260527-DEL06270520